Amérique centrale et Caraibes Analyse d'une paix plus difficile que jamais

Au moment où la remobilisation de l'armée d'Haiti est à l'ordre du jour et au centre des débats, l'ouvrage de Monesty Junior Fanfil, juriste et économiste, sur la question de la sécurité redevient d'actualité. Paru en 2009, ce livre, qui se penche sur la problématique du maintien de la paix dans la région, peut servir de boussole pour analyser les erreurs stratégiques commises au cours des dernières décennies.

Ce qui caractérise ce livre au titre austère et académique (1), c'est la somme d'informations qu'il recèle. Les différentes interventions de l'ONU dans la région sont passées au peigne fin, des débats suscités jusqu'aux prises de décisions. L'auteur ne se contente pas d'évoquer le cas haïtien. Il met notre pays en relation avec d'autres Etats de l'Amérique centrale et des Caraibes en proie à des crises similaires, souvent liées à l'appropriation de la terre, au trafic de la drogue ou encore à des pratiques politiques autoritaires. En ce qui concerne Haïti, sa présentation des missions de paix onusiennes commence avec la crise de 1991, créée avec le premier coup d'État contre l'ancien président Jean-Bertrand Aristide. Coup de force qui avait alors mobilisé *l'establishment* américain et les « quatre pays amis » pendant trois longues années.

Monesty Junior Fanfil

Junior Fanfil démontre que les mesures de rétorsion prises - isolement des militaires putschistes dans un premier temps, puis sanctions économiques - n'ont pas obtenu l'effet escompté, puisqu'il a fallu l'intervention de l'armée américaine pour déloger les récalcitrants. Pour arriver à l'exposé des « limites » des missions de paix, le lecteur doit sauter deux longs chapitres consacrés au contexte interne des interventions et à leur mécanisme pas toujours explicite. Les sanctions prises à l'encontre d'un pays à l'économie fragile, qui « importe presque tout », se sont révélées carrément contreproductives, car touchant uniquement les plus pauvres. De surcroît, au lieu de « ramener la démocratie », elles ont plutôt eu des effets pervers que l'auteur, une fois sorti de sa posture distante d'académicien, rappelle : aggravation de la situation économique, apparition d'une noria de trafiquants de tous ordres, émergeance du parti néo-duvaliériste FRAPH (Front révolutionnaire pour l'Avancement et le Progrès d'Haïti).

« *Plus l'application des sanctions se prolonge, plus les tensions sociales s'accroissent et plus l'influence des modérés s'amenuise au profit de celle des extrémistes.* »

Les autres mesures - désarmement, mobilisation et réinsertion des anciens « combattants » dans la vie civile - n'ont pas eu plus de succès. Que ce soit en Haïti ou dans les autres pays de l'Amérique centrale. La preuve : des décennies plus tard, notre pays est encore en proie à une insécurité tenace. Malgré la présence d'une police qui malheureusement ne dispose pas des moyens nécessaires pour répondre à sa mission. En 2008 (N.D.R.L. : date de la rédaction du livre), les « manquements », dus à une carence dans le processus d'institutionalisation des forces de police, étaient donc déjà tangibles.

Relever le défi contre la pauvreté

C'est à partir du quatrième chapitre que l'auteur énonce quelques propositions concrètes en vue d'une amélioration des stratégies de maintien de la paix. Parmi lesquelles, le renforcement des capacités de l'ONU, afin que celle-ci puisse mieux répondre aux nouvelles crises apparues après la fin de la guerre froide ou à partir des années 90. Notamment par la création d'une force spéciale propre ou par délégation de cette initiative à des États et organisations régionales. Il est aussi question de réformer le système international de gestion des crises, en intégrant des tribunaux internationaux dans la consolidation de la paix. D'où la nécessité de « créer et de modifier le droit » vu que les tribunaux spécialisés de l'ONU ont toujours eu un « caractère circonstanciel », révélant de fait « *une fragilité relative* ».

Pour ce qui est des réformes judiciaires appelées de tous ses vœux par Junior fanfil, elles devraient avoir pour objectif final l'intégration dans la société des fauteurs de troubles. Rien de tel pour les empêcher de retomber dans le cycle

(PAIX DIFFICILE / p. 13)

Haïti en Marche
Port-au-Prince
100 Avenue Lamartinière (Bois Verna) • Tel.: 2245-1910, Fax 2221-1323

Miami
173 NW 94th Street, Miami, Florida 33150
Tel. 305 754-0705 / 754-7543 • Fax 305 756-0979

New York (914 358-7559) • Boston (508 941-6897) • Montréal (514 337-1286)

Le Brésil accorde la résidence permanente à 43.781 Haïtiens

Il s'agit de compatriotes qui sont entrés au Brésil au cours des 5 dernières années. Ce sont les ministres de la Justice Jose Eduardo Cardozo et du Travail Miguel Rossetto qui ont signé cette autorisation de résidence permanente. D'après ce plan, les sans papiers haïtiens qui sont entrés en territoire brésilien par la frontière avec le Pérou et la Bolivie seront autorisés à rester au Brésil et à y appliquer pour un travail. Ces Haïtiens seront aussi éligibles pour toutes sortes de programmes sociaux.

2e tour de la Présidentielle le 17 janvier 2016 (?) ...

Vendredi, jour de la commémoration du 212e anniversaire de la proclamation de l'indépendance d'Haïti, le Président Michel Martelly, lors de son discours à la Nation, aux Gonaïves, a suggéré que le 2e tour de la Présidentielle ait lieu le 17 janvier 2016. « *Hier le 31 décembre j'ai reçu deux lettres du CEP, une lettres où il envoie les résultats des élections législatives pour les publier et une autre lettre m'expliquant, que pour respecter la rentrée parlementaire du 11 janvier et l'investiture du nouveau Président le 7 février, les élections doivent être organisées au plus tard le 17 janvier 2016.* ***Je vais donc publier un Arrêté invitant le peuple à voter le dimanche 17 janvier 2016.*** *Je demande à tous de respecter les règles du jeu, je demande à tous les fanatiques et partisans de rester calmes, je vous demande d'aller voter en masse comme il se doit. Allez voter pour la personne que vous pensez qui vous représentera le mieux.* »

La Commission d'évaluation des Elections remet son rapport au Président de la République

Dans la nuit de dimanche (2 janvier 2016) à 1h10 du matin, la Commission d'Évaluation Électorale Indépendante, composée de Mgr Patrick Aris, Pasteur Armand Louis, la Mambo Euvonie Georges Auguste, Me Gédéon Jean et Rosny Desroches, a remis son rapport au Président Michel Martelly en présence du Premier Ministre Evans Paul.

La Commission nommée le 22 décembre dernier, avait jusqu'au 30 décembre pour présenter son rapport, mais avait demandé 72 heures supplémentaires pour achever son travail, ce qui lui a été accordé par un Arrêté présidentiel.

Le Président Martelly se chargera de transmettre le Rapport de la Commission au Gouvernement, au Conseil Électoral Provisoire ainsi qu'aux deux candidats qualifiés pour le second tour pour les suites appropriées, selon l'Arrêté.

Message du nouvel an de Sandra Honoré

Dans une note, Sandra Honoré, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti, présente ses vœux les plus sincères de bonheur aux haïtiennes et aux haïtiens pour la nouvelle année 2016.

Elle souhaite également au peuple haïtien tout entier que cette année nouvelle soit une année de Paix et de prospérité et salue le courage et la dignité du peuple haïtien face aux nombreux défis de l'année écoulée, incluant le processus électoral si crucial pour la consolidation de la démocratie, la stabilité et le développement durable d'Haïti.

Le 1er janvier 2016 marque la 212e année de l'indépendance de la République d'Haïti. Un moment privilégié pour se rappeler l'esprit d'unité et de dévouement par lequel les pères et mères fondateurs de la République, ont bâti cette Nation et de projeter un avenir où les gains acquis sont préservés pour la population toute entière, en particulier la jeunesse haïtienne.

Soulignant que « La jeunesse c'est l'avenir. Aussi pour bâtir une Haïti faite d'opportunités et d'égalité des chances pour toutes et tous, particulièrement pour les jeunes haïtiennes et haïtiens, la Nation a besoin de représentants élus. Des élus qui votent les lois, des élus qui soutiennent les institutions offrant un cadre de développement durable, passage obligé pour construire un avenir stable pour le pays »

La Représentante spéciale souhaite que 2016 soit aussi une année de réalisation des engagements en faveur des 17 Objectifs de Développement Durable [ODD] en Haïti ainsi que des engagements pris pour faire face aux changements climatiques.

Sandra Honoré a réitéré l'appui du système des Nations Unies en Haïti pour le développement économique et social ainsi que pour la sécurité et la stabilisation, incluant l'État de droit, la bonne

Un casque bleu chilien blessé par balle à Port-au-Prince

Le Capitaine chilien Sanidad Max Wanner Espinoza, médecin du « Grupo de Helicópteros de la Fuerza Aérea » du Chili, une composante de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti (Minustah) a été blessé par balle par un tireur inconnu, a confirmé vendredi le Ministère de la Défense Chilien.

« L'incident est survenu vendredi vers 00h10 du matin à Port-au-Prince. Sanidad Max Wanner Espinoza a été blessé par une balle dans le dos, qui aurait été tirée de l'extérieur de la base » précise le Ministère. Le Capitaine Wanner a été transféré à l'hôpital argentin pour les premiers soins afin de stabiliser son état, avant d'être transféré par hélicoptère dans un hôpital à Santo-Domingo en République Dominicaine, pour y subir une opération d'extraction du projectile, selon les autorités chiliennes.

Cet incident s'est produit deux jours après que les corps de deux policières qui faisaient partie de la composante UNPol de la Mission Onusienne, ont été retrouvés sans vie dans leur logement au Cap Haïtien, dans la matinée du 30 décembre 2015. La Minustah a ouvert une enquête sur les circonstances exactes de leurs morts.

Elections haïtiennes: lettre de Frederica Wilson à John Kerry

December 14, 2015
The Honorable John F. Kerry
Secretary
U.S. Department of State 2201 C Street,
NW Washington, DC 20520
Dear Secretary Kerry:

En ma qualité de défenseur des droits humains et représentante de la grande communauté haïtienne du Sud de la Floride, je vous écris pour partager, a) les préoccupations de mes électeurs au sujet des élections de 2015 en Haïti; b) plaider en faveur d'un organisme indépendant, constitué et dirigé par des Haïtiens capable d'évaluer les élections d'octobre 2015; et demander des mesures plus rigoureuses visant